



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2015

26 janvier-3 février et 13 février 2015

Rapports quadriennaux pour les périodes 2009-2012 et 2008-2011 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Asociación de Antiguas Alumnas del Colegio Madres Irlandesas	2
2. Associação Brasileira de Gays, Lésbicas e Transgeneros	3
3. Institut international de la presse	5
4. Relief International	6



1. Asociación de Antiguas Alumnas del Colegio Madres Irlandesas

Statut consultatif spécial, 2001

Introduction

Fondée en 1979 et s'appuyant sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Asociación de Antiguas Alumnas del Colegio Madres Irlandesas a pour objectif de compléter l'enseignement culturel, social et environnemental dispensé aux élèves des écoles du Colegio Madres Irlandesas. L'organisation a été dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social en juillet 2001.

Buts et objectifs de l'organisation

Par ses activités, l'organisation vise surtout à la promotion et à la mise en pratique de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne, adoptés le 25 juin 1993 à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, et de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, adoptés le 8 septembre 2001 à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Elle se concentre sur les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que sur l'équité du traitement des deux sexes, le virus d'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise, la traite d'êtres humains, les modes de financement innovants pour le développement (microcrédits) et l'environnement.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune contribution n'a été signalée.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune participation n'a été signalée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par les activités qu'elle mène à Assilah (Maroc), à Jicamarca et à Lampa de Oro (Pérou) et à Nairobi, ainsi qu'en Inde et au Népal. Elle mène des activités de plaidoyer et de formation sur les questions liées aux migrants, porte assistance aux habitants de taudis, aide les étudiants à saisir de nouvelles chances de formation, construit des citernes d'eau potable, améliore la santé maternelle grâce à des campagnes d'éducation visant à lutter contre la mutilation génitale féminine et favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en luttant contre la traite d'êtres humains.

2. Associação Brasileira de Gays, Lésbicas e Transgeneros

Statut consultatif spécial, 2009

Introduction

L'Associação Brasileira de Gays, Lésbicas e Transgeneros (Association brésilienne des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en 1995 par 31 groupes membres. Forte de ses 286 groupes membres, elle est aujourd'hui le plus grand réseau d'organisations de lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres en Amérique latine.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour mission de défendre les droits des gays, des lesbiennes, des bisexuels et des transgenres, en vue de favoriser l'émergence de sociétés démocratiques exemptes de toute forme de discrimination, et d'affirmer la liberté de l'orientation sexuelle et des identités de genre.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a travaillé avec une coalition d'organisations de lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres pour soutenir toutes les déclarations sur les droits de l'homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre faites au Conseil des droits de l'homme (par la Nouvelle-Zélande, en 2005, par la Norvège, en 2006, par l'Argentine, en 2008, et par la Colombie, en 2011). En juin 2011, l'organisation a participé à des activités de plaidoyer lorsque le Conseil des droits de l'homme a adopté sa première résolution sur les droits de l'homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, qui avait été présentée par l'Afrique du Sud.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- En avril 2009, Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban;
- En juin 2011, dix-septième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève, durant laquelle a été adoptée la résolution sur les droits de l'homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre;
- En mars 2012, dix-neuvième session du Conseil; à cette occasion, l'organisation s'est exprimée au nom d'organisations non gouvernementales représentant les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transgenres lors d'une table ronde consacrée à l'examen des conclusions du rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les lois et pratiques discriminatoires et actes de violence dont sont victimes des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a participé aux activités suivantes :

- Un atelier sur les droits de l'homme et une consultation sous-régionale sur les stratégies pour les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes et pour les personnes transgenres en Amérique latine et dans les Caraïbes, sous l'égide du programme régional sur le VIH/sida pour l'Amérique latine et des Caraïbes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en août 2009;
- Une consultation technique sur les mesures de lutte contre la stigmatisation liée au VIH, qui s'est tenue à Londres en septembre 2010;
- Une consultation sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte du VIH et du sida, organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, en mars 2011;
- Une réunion consacrée au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et aux droits de l'homme, organisée conjointement par les fondations Open Society, le PNUD, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et la Fondation Ford, à Genève, le 25 octobre 2010;
- Une consultation internationale sur le harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil), en décembre 2011;
- Une manifestation parallèle, organisée à l'initiative des États-Unis d'Amérique, à la soixante-cinquième session de l'Assemblée mondiale de la Santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et consacrée à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les personnes transgenres dans le domaine des soins de santé, à Genève, en mai 2012.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a travaillé en partenariat avec le Département des maladies sexuellement transmissibles, du sida et de l'hépatite virale du Ministère de la santé brésilien, ainsi qu'avec ONUSIDA, en vue de la réalisation de l'objectif 6, sur la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Bon nombre des organisations membres de l'organisation travaillent en partenariat avec des programmes publics qui ciblent les infections sexuellement transmissibles et le sida dans leurs municipalités et leurs états, notamment par des activités de prévention du VIH et d'incitation au dépistage. Le Brésil offre un accès universel et gratuit au traitement contre le VIH/sida par l'intermédiaire de son service de santé publique, et le partenariat solide qu'ont conclu les pouvoirs publics et la société civile joue un rôle essentiel dans la réaction du pays face à l'épidémie.

3. Institut international de la presse

Statut consultatif spécial, 1993

Introduction

L'Institut international de la presse est un réseau mondial de rédacteurs de journaux, de responsables des médias et de journalistes de renom originaires de plus de 115 pays qui se consacre à la protection de la liberté d'expression et d'opinion considérée comme un droit fondamental, comme cela est stipulé à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'Institut a contribué à la liberté d'expression en menant des activités de plaidoyer, en organisant des missions et des activités consacrées à la liberté de la presse et en publiant des rapports sur l'évolution des médias et les violations de la liberté de la presse partout dans le monde.

Buts et objectifs de l'organisation

Les journalistes sont encore persécutés pour leurs reportages dans de trop nombreux pays. Chaque année, ils sont des dizaines à être tués et ils sont encore plus nombreux à être battus, emprisonnés, enlevés, torturés ou intimidés. L'Institut s'attache à faire progresser et à garantir la liberté de la presse, la protection de la liberté d'opinion et d'expression, la promotion de la libre circulation de l'actualité et des informations et l'amélioration des pratiques journalistiques.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Institut a contribué aux activités des Nations Unies comme suit :

- Il a contribué à la protection des droits de l'homme consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Plus spécialement, l'Institut a collaboré étroitement avec l'UNESCO; il célèbre activement la Journée mondiale de la liberté de la presse en organisant des activités pour cette journée un peu partout dans le monde;
- Il a joué un rôle très actif dans le processus qui a débouché sur le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Il s'est exprimé lors de deux réunions préparatoires qui se sont tenues à Paris en 2012, ainsi que lors de nombreuses manifestations parallèles liées au Plan d'action;
- Il a publié en 2013 un manuel pour les journalistes intitulé « Objectifs du Millénaire pour le développement : guide pour journalistes ».

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Institut :

- A organisé des activités pour célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse;

- A participé à des réunions organisées par des institutions des Nations Unies dans le cadre du processus d'élaboration du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Lors de ses missions, il a souvent rencontré des représentants d'institutions des Nations Unies, par exemple aux Philippines en 2011 et au Népal en 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Institut a travaillé en étroite coopération avec l'UNESCO. Il a souvent invité des représentants de bureaux des Nations Unies à s'exprimer à son Congrès mondial annuel et lors d'autres manifestations, par exemple la conférence sur le terrorisme, le droit et les médias qu'il a organisée à Vienne les 5 et 6 octobre 2009. Par ailleurs, il s'est exprimé lors du Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient, qui s'est tenu à Budapest en juillet 2011.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2011 et en 2012, le personnel de l'Institut a élaboré le guide intitulé « Objectifs du Millénaire pour le développement : guide pour journalistes », qui montre comment les journalistes ont traité du développement et ont contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ce livre présente par ailleurs le point de vue des cinq commissions régionales des Nations Unies sur cette couverture médiatique.

4. Relief International

Statut consultatif spécial, 2004

Introduction

Relief International est une organisation humanitaire à but non lucratif qui apporte des secours d'urgence et des services de remise en état, d'aide au développement et d'autres services dans le cadre de programmes aux communautés vulnérables dans le monde. L'organisation s'attache uniquement à atténuer la souffrance humaine; elle est apolitique et non confessionnelle. Elle a pour mission de répondre aux besoins des plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, les victimes de catastrophes naturelles et de conflits civils et les pauvres, et s'intéresse tout spécialement aux groupes et aux cas délaissés. L'organisation cherche à répondre aux besoins de développement à long terme de ses bénéficiaires, même dans la phase d'urgence de son travail. Elle travaille actuellement en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, au Moyen-Orient et en Asie.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a comme but de répondre aux besoins immédiats des victimes de catastrophes naturelles et de conflits civils partout dans le monde, en leur apportant de la nourriture, de l'eau, des articles non alimentaires, un abri temporaire, des services médicaux d'urgence et des installations d'assainissement et d'hygiène. Par ailleurs, elle tient compte de l'aspect environnemental dans ses programmes alimentaires et agricoles en intégrant les principes de sensibilisation aux changements climatiques et de gestion et de conservation des ressources

naturelles dans des projets qui améliorent la sécurité alimentaire au niveau mondial. L'organisation estime que l'éducation joue un rôle essentiel dans le développement social et économique des générations futures, ce qui explique pourquoi elle s'intéresse tout particulièrement à ce secteur, par exemple en veillant à ce que les enfants touchés par un conflit puissent rester scolarisés. Elle offre des possibilités de formation professionnelle et de microfinancement et développe les chaînes de valeur en vue d'une croissance à long terme. Elle fournit aussi des abris temporaires ou permanents et contribue à l'amélioration de l'infrastructure locale en construisant des écoles, des canaux d'irrigation et des centres communautaires. Par ailleurs, elle met en œuvre des programmes pour protéger et aider les victimes de discriminations, de persécutions et de violences; dans ce contexte, elle apporte une aide judiciaire, œuvre en faveur des médias et du journalisme et encourage la gouvernance démocratique.

Changements à signaler

L'organisation est en pleine planification stratégique et s'est restructurée; elle dirige aujourd'hui ses opérations depuis l'échelon régional et non plus depuis l'échelon mondial.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué comme suit aux activités lors de la période faisant l'objet du rapport :

- Grâce à un financement du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), elle a apporté une aide dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans des écoles primaires à Al Qadissiyah, Anbar et Nadjaf (Iraq), entre septembre 2011 et février 2012, ce qui a permis d'améliorer les équipements d'assainissement et de santé et d'accroître le nombre d'élèves dans 62 écoles. Elle a également formé les enseignants, ainsi que les responsables d'établissements scolaires, entre autres;
- Grâce à un financement de l'UNICEF, elle a fourni des services d'éducation d'urgence à des réfugiés syriens dans les camps de réfugiés de Zaatar, du Parc Roi Abdullah et de Cyber City, en Jordanie, entre février 2013 et février 2014. Grâce à ce projet, des enfants réfugiés syriens vulnérables, âgés de 6 à 16 ans, vivant dans ces camps, ont pu accéder à un enseignement de qualité. L'organisation a contribué à accroître de 15 % le nombre d'enfants réfugiés syriens suivant un enseignement scolaire;
- Grâce à un financement de l'UNICEF, l'organisation a mené des programmes d'enseignement accéléré au Liban pour les écoliers parmi les réfugiés syriens et les membres de la communauté d'accueil libanaise à Beyrouth, à Mont Liban et au Nord-Liban, entre décembre 2013 et juin 2014. L'objectif du projet était de veiller au respect du droit à l'éducation des garçons et des filles d'âge scolaire touchés par la crise syrienne;
- Grâce à l'aide de l'UNICEF, l'organisation a mené un programme dans deux camps de personnes déplacées de la ville de Myebon, dans l'État d'Arakan, au Myanmar, entre mai 2013 et février 2014. Ce programme a bénéficié à 4 169 personnes, dont 1 865 femmes et 1 043 enfants, et a offert à ces personnes de l'eau saine et en quantité suffisante, des latrines, des kits

d'hygiène et des installations pour se laver les mains, prendre des bains, faire la lessive et permettre l'écoulement des eaux. Le projet a aussi permis d'améliorer les connaissances et les pratiques en matière d'hygiène dans les deux camps;

- Grâce à un financement de l'UNICEF, l'organisation a fourni de l'eau salubre, des infrastructures d'assainissement et une assistance en matière d'hygiène à des familles touchées par un typhon sur l'île de Leyte, aux Philippines, entre décembre 2013 et août 2014, ce qui a bénéficié à 25 000 personnes. Elle a également inculqué de meilleures pratiques d'hygiène à 7 580 personnes, y compris des enfants et des femmes. L'objectif du projet était d'offrir aux communautés vulnérables un environnement sain, sûr et digne;
- Grâce à un financement du PNUD, l'organisation a fourni un ensemble cohérent de services de nutrition aux populations touchées par le conflit dans le Darfour du Nord, au Soudan, entre mars 2013 et mars 2014. Dans le cadre de ce programme, l'organisation a aussi répondu aux besoins urgents de la population en fournissant des soins de santé primaires de base et des services de santé de la procréation et a contribué à renforcer les capacités du personnel des ministères, des chefs de communauté et des autres personnes à garantir la durabilité et la qualité de la prestation de services.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a pris une part active aux réunions de planification d'activités sectorielles et d'élaboration de stratégies organisées par les organismes des Nations Unies dans les pays où elle est présente.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune coopération n'a été signalée.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a participé aux activités suivantes :

- En vue de la réalisation de l'objectif 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous), l'organisation a mis en œuvre un projet d'éducation des filles pour lutter contre la pauvreté en Somalie. L'objectif était de renforcer la scolarisation et le nombre de diplômées parmi 27 750 filles marginalisées âgées de 6 à 19 ans et issues de populations pauvres, urbaines ou rurales et déplacées, afin de briser le cercle de la pauvreté;
- En vue de la réalisation de l'objectif 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), l'organisation mène en Iraq un programme d'aide aux veuves au moyen de l'entreprise, dont l'objectif est de créer des entreprises sociales qui permettront aux femmes qui ont perdu leur mari à cause de la guerre d'accéder à des activités rémunératrices et à des programmes d'aide sociale, ce qui contribuera à leur promotion sur les plans économique, social et politique;
- En vue de la réalisation de l'objectif 5 (Améliorer la santé maternelle), l'organisation a mis en œuvre un projet aux résultats rapides en matière de

santé, en collaboration avec Interchurch Medical Assistance World Health, au Soudan du Sud. Le projet vise à améliorer les mauvaises conditions sanitaires dans le comté de Maban en améliorant la qualité des soins de santé, qui sont mauvais en raison de leur accessibilité limitée et de la faiblesse des capacités et des systèmes du secteur de la santé;

- Grâce à une aide financière du PNUD, l'organisation mène aussi un programme nutritionnel d'urgence dans le comté de Maban, dont l'objectif est de réduire le taux global de malnutrition aiguë et le taux de malnutrition aiguë sévère chez les enfants de 6 à 59 mois, ainsi que chez les femmes enceintes et allaitantes.
-